



Les sols en pierre et les trois sols en briques successifs condamnent progressivement la poterne de la courtine orientale (14^e siècle), totalement rebouchée dans les dernières phases d'occupation.

refend appuyé perpendiculairement sur la courtine. Ce mur était percé d'un conduit de cheminée dont le foyer fut tout d'abord aménagé dans la pièce septentrionale. Un premier sol en briques posées de chant dessine notamment un motif encadrant la position intra-murale de l'âtre. Deux nouveaux sols successifs, également en briques, se superposent au premier et rehaussent d'autant le niveau de circulation à chaque intervention. Une reprise en sous-œuvre du corps de cheminée est alors observée : elle a permis de déplacer l'âtre dans la pièce méridionale, sur la face opposée du mur de refend, tout en conservant le conduit d'évacuation originel. Un couloir de circulation pavé est simultanément aménagé le long de l'édifice.

En 2011, nous avons entrepris de démêler l'écheveau des réaménagements incessants du bâti dans l'angle sud-est de la haute cour, point d'articulation crucial entre cette annexe, la tour d'angle orientale et l'aile résidentielle moderne.

Plusieurs niveaux de chantier caractérisés par des remblais, eux-mêmes rythmés par des épandages de restes d'ardoises, témoignent de l'impact profond des aménagements modernes à l'emplacement présumé du passage de la courtine méridionale originelle du 13^e siècle. Chacun de ces niveaux correspond à un réglage d'assise du parement de la façade méridionale du 16^e siècle qui empiète sur le fossé médiéval, en s'avancant nettement entre la tour orientale et le donjon et donc mieux exposée à la lumière du lever et du midi. La fondation de la courtine médiévale n'a pas été atteinte à moins de 2,5 m sous la cour actuelle ni lors de sondages à la tarière à 3 m sous la résidence du 16^e siècle. En revanche, l'angle d'une fondation maçonnée en pierres sèches rencontré sous les sols en briques de la deuxième moitié du 16^e au 17^e siècle,

à la limite inférieure de la fouille, pourrait correspondre à un des chantiers primitifs de la résidence. Le mode de construction de l'élévation de la résidence du second tiers du 16^e siècle a également été précisé : de larges piles quadrangulaires soutiennent les arcs des grandes baies ouvertes au rez-de-chaussée sur tout le périmètre d'un imposant mur de fondation ainsi que les sommiers des planchers de l'étage. Le foyer de la grande cheminée monumentale axiale a été remanié et réduit lors des transformations ultérieures de la résidence. Les restaurations répétées des sols en briques, le cloisonnement du rez-de-chaussée de la résidence, l'aménagement d'un escalier conduisant au cellier aménagé dans la tour médiévale orientale contiguë, l'aménagement d'un lavabo, et la relation des pièces de service à la courée puis aux annexes fouillées dans l'angle oriental de la

courtine et de cette tour médiévale, attestent le probable déplacement des fonctions résidentielles associées à la présence du bailli et la modification des affectations dans le courant des 17^e et 18^e siècles. Les documents comptables conservés du 16^e à la fin du 18^e siècle témoignent tantôt partiellement tantôt précisément de ces réaménagements, permettant également de relier les observations archéologiques du rez-de-chaussée aux mentions des travaux réalisés à l'étage aujourd'hui disparu. En 2011, la reprise de la fouille de l'angle opposé des courtines et de la tour occidentale a confirmé, d'une part, le démantèlement de toute annexe contre la face sud-ouest de la haute cour à la période moderne et, par contre, le maintien d'annexes au début du 19^e siècle contre sa face



Le puits neuf de la haute cour (1780 ?).